

Compte Individuel Export (CIE)

CCI INTERNATIONAL HAUTS DE FRANCE

Présentation du dispositif

Dans une démarche partenariale la CCI de région et la Région Hauts-de-France proposent un modèle de financement afin de soutenir le développement à l'international des entreprises des Hauts-de-France.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan "Booster Exportation".

Ce dispositif propose :

- un accompagnement totalement sur mesure qui part du besoin spécifique de chaque entreprise : le Parcours Export,
- un levier financier souple et facile d'accès pour le mettre en œuvre : le Compte Individuel Export.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Peuvent bénéficier de ce dispositif, les PME de moins de 250 salariés :

- primo-exportatrice (CA export ? 15% du CA),
- ou qui souhaitent exporter vers une zone sur laquelle elles n'exportent pas encore ou trop peu.

Quel est le déroulement de l'accompagnement ?

Les conseillers de la CCI International Hauts-de-France accompagnent les entreprises et construisent avec elles leurs parcours export :

- approche marché,
- besoin en financement,
- ressources humaines,
- précautions à prendre sur le plan juridique et réglementaire,
- stratégie export,
- outils de communication.

Au terme de l'accompagnement, l'entreprise peut mobiliser l'aide financière du Compte Individuel Export.

L'entreprise a 18 mois pour réaliser les actions définies dans son parcours.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Si le parcours est éligible au Compte Individuel Export, l'entreprise peut bénéficier d'une subvention pour réaliser les actions définies dans son parcours export.

L'entreprise ne règle que 25 à 50% des dépenses qu'elle engage. Le montant de la subvention est compris entre 2 000 et 10 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— **Après de quel organisme**

L'entreprise doit contacter un conseiller de la CCI International Hauts-de-France via le formulaire de contact en ligne [Je contacte mon conseiller](#).

Critères complémentaires

- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 250 salariés.
- Effectif de moins de 250 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 50 M€.

Organisme

CCI INTERNATIONAL HAUTS DE FRANCE

Chambre de Commerce et d'Industrie International Hauts de France

- 299 boulevard de Leeds
59031 LILLE Cedex
Téléphone : 03 20 63 79 79

Déposer son dossier

- <https://hautsdefrance.cci.fr/solutions/compte-individuel-export/>